

HOEGY D., CHAZAUD C., PEYROUX A., DENIS-HALLOUARD I., DIETEMANN J., NUIRY O.

Pharmacie Dispositifs Médicaux Stériles, CHU de Saint-Etienne, 4 rue Henri Brisson, 42055 SAINT-ETIENNE
dms.interne@chu-st-etienne.fr

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Un état des lieux sur les inventaires de dispositifs médicaux stériles (DMS) et l'évaluation des conditions de stockage dans les unités fonctionnelles (UF) du CHU ont été réalisés.

L'objectif est de proposer des axes d'amélioration et une homogénéisation des pratiques.

MATERIEL ET METHODES

117 UF ont été interrogées par le moyen d'un questionnaire à réponses fermées adressé par e-mail aux cadres de santé.

Les questions portaient sur :

- ✓ les contrôles des péremptions et l'entretien des zones de stockage
- ✓ leur fréquence
- ✓ la traçabilité des opérations, les modes opératoires, les référents
- ✓ le devenir des DMS périmés
- ✓ le pointage des péremptions proches.

L'analyse a été réalisée par typologie d'activité : chirurgie, médecine, réanimations, gériatrie, psychiatrie, oncologie, plateaux techniques, consultations.

RESULTATS

104 UF ont répondu au questionnaire soit 89 % des UF interrogées

La gestion des péremptions

90 UF réalisent un contrôle périodique et exhaustif des péremptions DMS

- Fréquence : La majorité des UF réalise le contrôle une fois par trimestre (30 %) à une fois par semestre (31 %).
- La traçabilité (manuelle ou informatique) : elle est réalisée pour 32 UF (35.5 %)
- Un mode opératoire existe dans 14 UF (15.5 %)
- Des référents sont identifiés dans 48 UF (53 %), 69 % sont des infirmiers
- L'identification des péremptions courtes est réalisée dans 49 UF (54 %) par diverses méthodes : étiquettes ou gommettes sur emballages, rangement en tête de rang, etc...
- Devenir des DMS périmés : retours à la pharmacie (28 UF), poubelles DASRI (28 UF), retours/DASRI (14 UF), autres (7 UF).

Les conditions de stockage

65 UF (62,5 %) contrôlent l'entretien régulier des zones de stockage

- Fréquence : La majorité des UF réalise le contrôle une fois par an (35 %) à une fois par semestre (30 %).
- La traçabilité est réalisée dans 35 UF (54 %) par méthode manuelle le plus souvent
- Un mode opératoire existe dans 14 UF (21,5%)
- Des référents sont identifiés dans 32 UF (49,2%), dont 50% sont des infirmiers

DISCUSSION

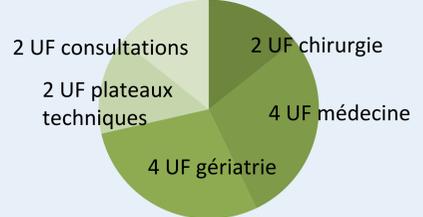
La plupart des UF organise périodiquement un contrôle des péremptions et un entretien des zones de stockage mais n'en assure pas la traçabilité. Il paraît important de réaliser un contrôle a minima une fois par an, et d'encadrer cette gestion par un mode opératoire.

Une charte de bonnes pratiques qui rappelle certains principes de gestion et de stockage des DMS a été diffusée aux UF lors de l'envoi du questionnaire.

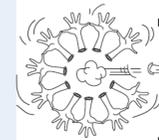
Suite à la visite de Certification de novembre 2014, et dans le cadre de son programme d'actions, la Commission Qualité Risques & Sécurité (CQRIS) a décidé de pérenniser les visites-audits des unités de soins.

(extrait de l'outil d'évaluation de la CQRIS) →

UF n'effectuant pas de contrôle régulier des péremptions



CHARTE DE STOCKAGE des Dispositifs Médicaux Stériles (DMS) au sein des unités de soins



- **Gérer les DMS dans le respect de la date de péremption :**
 - effectuer la rotation des stocks : 1^{er} à périmé, 1^{er} à utiliser
 - retirer les DMS du stock avant péremption
 - retourner les DMS périmés à la pharmacie



- **Retourner à la pharmacie les DMS qui ne seront plus utilisés**

- **Conserver les DMS à l'abri de l'humidité et de la poussière, à une température ambiante optimale (15 - 25°), les préserver des rayonnements directs du soleil, en particulier ceux contenant du latex**

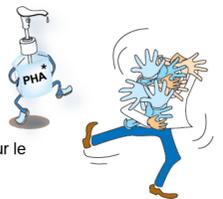


- **Organiser périodiquement le nettoyage des rayonnages et contenants**



- **Afin de maintenir la stérilité des DMS :**

- ne pas plier l'emballage
- ne pas mettre d'élastique autour de l'emballage
- ne pas appliquer de ruban adhésif sur l'emballage
- ne rien écrire ni sur l'emballage (unité d'emploi) ni sur le conditionnement fournisseur (unité protégée)
- manipuler avec des mains propres



- **Afin de garantir une qualité optimale des DMS, certains d'entre eux sont reconditionnés par la pharmacie dans une gaine plastifiée**



Lors de la réception en unités de soins, dans la mesure du possible, ne pas sortir les DMS de leur gaine de protection sinon les entreposer correctement, sans risquer d'altérer l'unité d'emploi, dans des contenants propres

Le respect des bonnes conditions de stockage des DMS a pour finalité la sécurité de la prise en charge du patient

Extrait de l'Outil d'évaluation Qualité Risques (version 1.0, 2015)

Gestion Dispositifs Médicaux Stériles (DMS)

- La charte de stockage des DMS est affichée dans le local de stockage**
 - Oui
 - Non
- Les bacs et surfaces de stockage sont visuellement propres**
 - Oui
 - En grande partie
 - Partiellement
 - Non
- Il existe une fiche de traçabilité des contrôles de péremption des DMS**
 - Oui, à jour
 - Oui, non à jour
 - Non
- Tirage au sort de 3 références (dont sonde urinaire à ballonnet, tube de prélèvement sanguin): existe-t-il des périmés ?**
 - Oui, plusieurs périmés
 - Oui, un seul périmé
 - Non

CONCLUSION

Cet état des lieux et la restitution des résultats ont permis de communiquer sur les bonnes pratiques. L'objectif est de les harmoniser et de les pérenniser dans toutes les UF avec un entretien maîtrisé des zones de stockage. Le programme d'action de la CQRIS va dans ce sens grâce à la pérennisation des visites-audits.